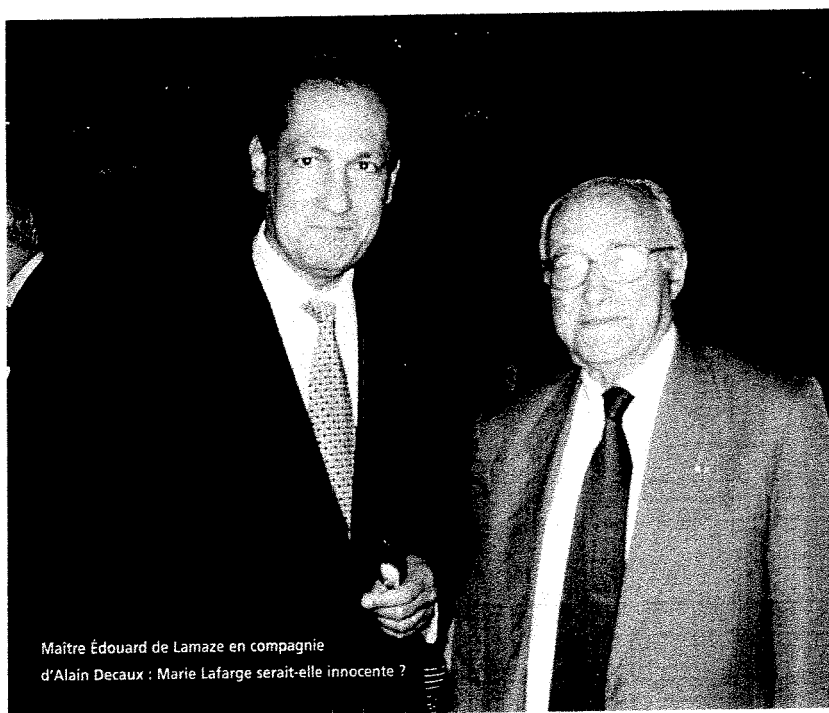


# AFFAIRE LAFARGE

## SUR LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ ?



Maître Édouard de Lamaze en compagnie d'Alain Decaux : Marie Lafarge serait-elle innocente ?

« L'affaire Lafarge » connaît un énième épisode. Condamnée à perpétuité sur la foi d'un seul témoignage, Marie Lafarge aurait-elle été victime d'une erreur judiciaire ? Édouard de Lamaze, célèbre avocat du Barreau parisien, tient de ses

ancêtres corréziens des documents qui innocenteraient « l'empoisonneuse du Glandier », et qui pourraient mener vers un procès en réhabilitation...

**A** l'image de « l'affaire » du collier de la Reine ou de « l'affaire » Dreyfus, « l'affaire » Lafarge fut un des procès qui a le plus divisé l'opinion publique au XIX<sup>e</sup> siècle. Une opinion publique qui fut troublée par l'acharnement d'une justice s'appuyant sur l'insignifiance de la « preuve » toxicologique et les nombreuses irrégularités du procès.

Déclarée coupable d'empoisonnement à l'arsenic sur la personne de son mari Charles par le jury des Assises de la Corrèze, Marie Lafarge, née Capelle, fut condamnée dans la soirée du 19 septembre 1840, après sept heures de plaidoires et à seulement une voix près, aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition sur la place publique de Tulle.

Le sentiment d'injustice n'a jamais cessé de prédominer, du début de cette affaire d'empoisonnement à l'arsenic, jusqu'à aujourd'hui.

### UNE RICHE ORPHELINE À MARIER

Marie Capelle descendait de Louis XIII et de Louis XIV. Orpheline très jeune, elle avait vécu dans le château de Villers-Hélon, en Picardie, chez son grand-père, puis à Paris chez sa tante Garat, dont le mari était directeur de la Banque de France. Dotée d'une éducation raffinée et d'une instruction reconnue, maîtrisant plusieurs langues et de nombreux savoirs, elle a 23 ans lors-



Maitre Charles Lachaud



*L'affaire Lafarge n'a  
pas empoisonné qu'un  
homme, mais aussi  
tout ce qui l'entoure*



# Victime d'un complot ou mythomane perturbée, Marie Lafarge



La propriété du Glandier, dessinée en 1840.

qu'elle rencontre Charles Lafarge, par l'intermédiaire d'une agence matrimoniale. Se présentant comme un riche maître de forges possédant un prétendu château en Limousin, il est alors à 28 ans le maire de Beyssac. Marie se laisse convaincre et le mariage est rapidement conclu. Les salons parisiens cèdent la place à une vieille bâtisse en ruine infestée par les rats, le Glandier, sur la commune de Beyssac. Le toit de la nouvelle maison familiale laisse passer la pluie, et pour arriver au domaine des Lafarge, il n'y a pas encore de chemin

## COUPABLE OU PAS ?

L'affaire

Marie Lafarge hante aujourd'hui encore la mémoire limousine.

Une cinquantaine d'ouvrages traite de ce procès controversé.

Vous en trouverez sûrement dans la bibliothèque de votre commune.

En librairie, «L'affaire Lafarge» de Frédéric Grave du Bourg (descendant des barons Capelle et arrière-petit-neveu de Marie Lafarge), tente de reconstituer le terrible puzzle de l'époque. Paru aux Éditions Souy...

carrossable. Marie se sent trahie par les belles promesses de son jeune époux. Charles, quant à lui, encombré par les difficultés financières, obtient grâce à son mariage les 100 000 francs de dot qu'il attendait et pense ainsi éviter la faillite. Marie se désespère, d'autant que les relations avec sa belle-mère machiavélique s'enveniment dès son arrivée.

## UN POISON SAVAMMENT DISTILLÉ

Cinq mois s'écoulent. Marie Lafarge va passer, sans le savoir, du statut de jeune fille à celui de veuve acculée...

Les rats pullulent donc dans la grande mesure délabrée du Glandier. Marie décide d'envoyer un domestique à la pharmacie Eyssartier d'Uzerche, afin de se procurer de l'arsenic pour fabriquer de la

mort-aux-rats. Ce domestique, Denis Barbier, est le personnage-clé de cet épisode. C'est un petit escroc parisien rencontré par Charles Lafarge, qui en fera son homme de main. C'est l'auteur du coup monté, celui qui fera condamner Marie et surtout celui qui propagera la thèse de l'empoisonnement de Lafarge, avant même son décès. Barbier alla acheter l'arsenic,



La pharmacie où fut acheté l'arsenic.

mais remplaça le poison, qu'il garda pour lui, par du bicarbonate de soude, qu'il confia à Marie Lafarge. Il dispersa ensuite dans la maison la poudre blanche afin d'accuser sa patronne. Il créa ainsi une véritable psychose dans la famille.

Charles Lafarge, aux abois, se rend à Paris pour affaires. Il y reçoit de son épouse un colis contenant des gâteaux et un portrait de celle-ci. Il revient sur ses terres le 3 janvier 1840, méconnaissable, rongé par le mal, pris de terribles vomissements. Le mardi suivant au matin, Charles Lafarge passe de

**NON COUPABLE !** Maître Édouard de LAMAZE est l'arrière petit-neveu d'Emma PONTIER, qui fut la confidente de Marie LAFARGE. Il la considère innocente : «Mon grand-père retrouva, en 1931, sous les combles de la maison familiale, une abondante documentation très révélatrice d'un complot tramé contre Marie LAFARGE. Ces documents appartenaient à mon arrière-grand-tante Emma Pontier. Elle avait gardé la correspondance qu'elle entretenait avec Marie LAFARGE, ainsi que des lettres de témoins de l'époque. Rouvrir le procès est aujourd'hui possible mais est-ce vraiment nécessaire ? Ce qui est sûr, c'est que le corps de Charles LAFARGE ne contenait pas de poison. Il serait intéressant de démontrer comment et pourquoi un piège a été tendu contre Marie LAFARGE...»

*fera encore couler beaucoup*

vie à trépas. Huit jours plus tard, Marie est arrêtée par deux gendarmes de Lubersac et transférée à Brive. Les dés sont jetés : Marie Lafarge «a empoisonné les gâteaux à l'aide d'arsenic». Débute alors, à Tulle, un procès retentissant qui va laisser subsister un doute quant à sa culpabilité. La salle d'audience est de plus en plus bondée, au fil des auditions de la centaine de témoins qui se succèdent à la barre. Quant à celle des Pas Perdus, elle est noire de monde... Humiliée, désespérée, effondrée et déchue, cette Parisienne de province affronte ses détracteurs. Déjà accusée du meurtre, le Ministère public mettra également en avant sa soi-disant kleptomanie, en référence à un vol de bijoux. Elle sera défendue par Maîtres Paillet et Bac, aux côtés du jeune Corrèzien Charles Lachaud, originaire de Treignac, qui entamera ensuite une brillante carrière d'avocat. La bataille entre experts et contre-experts fait rage, devant un auditoire acquis à la cause de l'accusée, afin de démontrer ou non la présence d'arsenic dans le corps de Charles Lafarge.

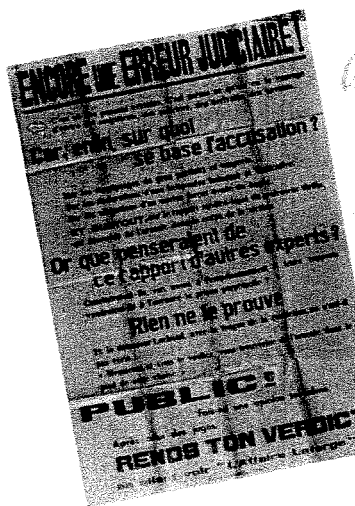
**COUPABLE !** L'ancien Procureur général de Limoges Lucien RAMPLON, aujourd'hui en retraite, n'y va pas par quatre chemins pour dresser son réquisitoire contre Marie LAFARGE. Après avoir consulté à Limoges les archives du célèbre procès, la culpabilité de l'accusée ne fait pour lui aucun doute. Selon l'ancien magistrat, l'homosexualité de Marie LAFARGE serait le mobile de cet empoisonnement car «son mariage avec Charles LAFARGE n'a jamais été consommé». Enfin, une autre affaire, un vol de diamants par Marie, au préjudice de la vicomtesse de LÉAUTAUD, ne plaide pas en la faveur de «cette redoutable mythomane». Le magistrat-historien a tenu à «restituer les faits» et mettre en exergue «une vérité sans artifice» dans un ouvrage intitulé «Les Noces d'arsenic» paru chez Gazette Éditions.

## L'ÉNIGME D'UNE MORT JAMAIS RÉSOLUE

L'avocat Théodore Bac appelle à la rescousse le chimiste Raspail, pour contrecarrer les thèses du rapport médico-légal du professeur Orfila. Hélas, il mettra 36 heures pour arriver de Paris à Tulle, quelques minutes seulement après que le jury se soit prononcé... et ne pourra démontrer, entre autres, la présence naturelle d'arsenic osseux dans le corps. Marie Lafarge reçut plus de 1 000 lettres dans les jours qui suivirent le jugement de la Cour d'Assises. Transférée à la prison de Montpellier, elle bénéficiera d'une grâce du Prince Président Napoléon, après 12 années de détention. Obligée de fuir et de se cacher pour éviter la vindicte populaire, elle décèdera à l'âge de 37 ans à Ormolac-Ussat (Ariège) trois mois après sa libération en septembre 1852. Maître Lachaud fleurira sa tombe, chaque Toussaint, jusqu'à sa propre mort.

**Frédéric BOUCHER**

Remerciements à Mr Xavier Terme, de l'association «Les Amis de la Chartreuse de Glandier» et à Maître Édouard de Lamaze pour leur collaboration.



*d'encre*



### GRAND ÉCRAN L'affaire

Lafarge fut adaptée au cinéma en 1938 par le réalisateur Pierre Chenal. Ce long-métrage en noir et blanc, qui connut un vif succès à sa sortie, retrace l'histoire de Marie Lafarge, incarnée par l'actrice Marcelle Chantal, qui jouait aux côtés de Pierre Renoir et Éric von Stroheim.

### LES LIEUX DU DRAME ONT CHANGÉ

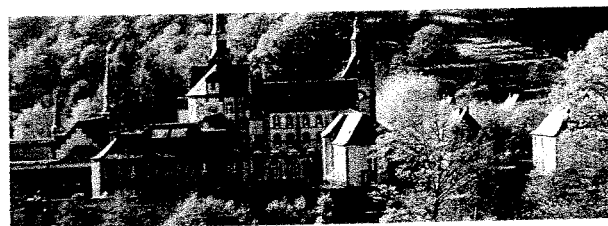


Photo J.C. Deschamps

«Les traces de l'affaire Lafarge sont rares, précise Christian Morel, actuel directeur du centre médico-social public situé dans l'ancienne chartreuse qui était en 1817 propriété des Lafarge. La maison familiale a été rehaussée d'un étage, seuls le grand escalier y menant et le prie-Dieu au fond du parc, dans lequel Marie Lafarge se recueillait, subsistent encore. On dit aussi que par cette porte, donnant sur la rivière, Marie descendait en barque jusqu'à la forge de son époux... » Le Glandier avait été vendu par adjudication en 1844 à la demande des créanciers de Charles Lafarge puis racheté par les Chartreux en 1860 qui en furent expulsés *manu militari* en septembre 1905 au moment de la séparation des biens de l'Église et de l'État.

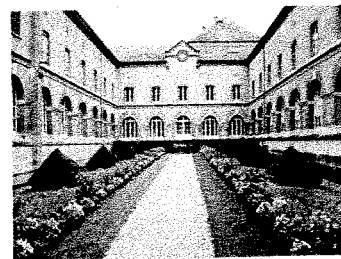


Photo F. Bruchatour



Marie Lafarge dans sa cellule, rédigeant ses «Mémoires»